

N.M. 24/10/14

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Manif pour soutenir la famille expulsée

Elle devait être expulsée lundi dernier. Avec ses deux enfants. Expulsée pour non-paiement de loyers. Nathalie doit quelque 5000 euros à son propriétaire... D'accord.

Mais depuis deux ans, elle loue 950 euros, une « maison » de 38 m²... insalubre, dangereuse pour la santé mais aussi illégale.

En furetant dans le cadastre un employé de la mairie de Saint-Laurent-du-Var a découvert le pot aux roses.

« Je loue depuis deux ans un garage transformé en habitation », expliquait-elle.

La mairie a alors immédiatement demandé une enquête et le propriétaire sera bientôt convoqué en mairie, « avant d'éventuelles poursuites judiciaires », avait expliqué la chef de service de l'urbanisme de Saint-Laurent-du-Var.

Samedi matin, l'élu régional communiste Gérard Piel,



Autour de Gérard Piel, des militants du droit au logement.

(Photo DR)

également conseiller municipal d'Antibes, et militant du droit au logement, est allé manifester avec des soutiens devant la résidence laurentine dans laquelle se situe « la maison ».

La veille de l'expulsion, il

est intervenu auprès de la sous-préfète, Dominique-Claire Mallemanche. « Nous avons obtenu un sursis, et demandé que l'État se penche sur ce dossier particulier. Et nous avons demandé à ce que cette famille soit relogée

sur le quota de logements d'urgence de la préfecture. Car il est également urgent que cette famille parte de cette maison qui les rend malade à cause de l'humidité. » Gérard Piel explique les raisons de cette manifestation :

« Après un premier sursis nous nous mobilisons pour que cette famille puisse bénéficier d'un logement d'urgence sur le quota préfecture. Pas d'expulsion sans relogement! ».

« Pas d'expulsion sans relogement! »

Après avoir réalisé une enquête, l'élu rapporte que « ce garage transformé en logement, pour loyer 950 euros par mois, ne figure pas au cadastre, n'est pas répertorié pour la taxe d'habitation et pourtant il a été revendu devant notaire! L'expulsion d'un logement inexistant a été décidée par la justice! »

« Nous attendons des explications de monsieur le préfet et du maire de Saint-Laurent-du-Var et nous demandons que leurs services se préoccupent enfin de cette situation qui dure depuis des années », prévient Gérard Piel.

S. G.